



Liste des opérateurs funéraires 2025

Les régies, les entreprises ou les associations et chacun de leurs établissements qui, habituellement, sous leur marque ou non, fournissent aux familles des prestations d'opérations funéraires ou définissent cette fourniture ou assurent l'organisation des funérailles doivent être habilités à cet effet par le représentant de l'État dans le département.

Vous trouverez dans l'encadré "Documents" la liste des régies, entreprises et associations et de leurs établissements auxquels le Préfet de la Marne a accordé une habilitation.

Documents

[Liste des opérateurs funéraires.pdf](#)